

## AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Maîtres Thomas LEANDRI et Céline BRONZINI de CARAFFA, notaires  
associés à BASTIA (20200), 1, rue Luigi Giafferi**

### **Commune de SANT'ANDREA DI COTONE (HAUTE CORSE) (20221)**

Suivant acte reçu par Maître Thomas LEANDRI, notaire associé à BASTIA (20200), 1 Rue Luigi Giafferi, le 29 janvier 2024, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, aux termes duquel il a été déclaré que :

\*Monsieur Luc Jean NICOLAI, en son vivant propriétaire, et maire de la commune de SANT'ANDREA DI COTONE (20221), époux de Madame Marie Félicité GERONIMI, demeurant à SANT'ANDREA-DI-COTONE (20221).

Né à SANT'ANDREA-DI-COTONE (20221), le 27 octobre 1893.

Et après son décès :

\*Monsieur Jean Thomas NICOLAI, Retraité, époux de Madame Marie Félicité NICOLAI, demeurant à MONTIGNY LES METZ (57950) 129, rue de SAINT QUENTIN.

Né à SANT ANDREA DI COTONE (20221) le 3 novembre 1916.

\*Madame Anne Marie NICOLAI, Retraîtée, demeurant à SANT ANDREA DI COTONE (20221).

Née à SANT ANDREA DI COTONE (20221), le 2 mai 1922.

Veuve de Monsieur Jean Marc Albert OTTOMANI et non remariée.

\*Monsieur Ange Antoine Baptiste NICOLAI, retraité, demeurant à SANT'ANDREA-DI-COTONE (20221).

Né à SANT'ANDREA-DI-COTONE (20221) le 24 février 1925.

Ont possédé et entretenu, à titre de propriétaires, de manière continue, non interrompue, non équivoque, trentenaire, paisible les biens suivants :

1°) Sur le territoire de la commune de SANT'ANDREA-DI-COTONE (HAUTE-CORSE) 20221

Diverses parcelles de terre cadastrées :

Section B, n°236, lieudit COSTE, BND d'une superficie de 16366 mètres carrés à prendre sur une contenance totale de 39280 m<sup>2</sup>.

- Section B, n°253, lieudit COSTE, BND d'une superficie de 2225 m<sup>2</sup> à prendre sur une contenance totale de 5341 m<sup>2</sup>.

- Section B, n°270, lieudit MOLINE, BND d'une superficie de 403 m<sup>2</sup> à prendre sur une contenance totale de 965 m<sup>2</sup>.

- Section B, n°401, lieudit COSTE, BND d'une superficie de 2225 m<sup>2</sup> à prendre sur une contenance totale de 5341 m<sup>2</sup>.

- Section C, n°544, lieudit AMBRIA, pour une contenance de 45ca.

- Section C, n°557, lieudit COTONE, pour une contenance de 48ca.

- Section C, n°583, lieudit COTONE, pour une contenance de 36ca.

- Section C, n°608, lieudit COTONE, pour une contenance 39ca.

- Section C, n°641, lieudit PIANELLO, pour une contenance de 9a 20ca.

2°) Dans un immeuble situé à SANT'ANDREA DI COTONE (20221) Ld Cotone cadastré à la section C sous le numéro 555 pour 1a62ca, les lots de copropriété suivants :

\* n°4 : deux pièces attenantes à usage de cave à l'entresol ;

\* n°5 : Au premier étage. La totalité de l'étage composé d'une cuisine, une salle de bains, une salle à manger, une chambre, un salon, une chambre par lequel on accède depuis le perron et l'escalier.

\*n°6 : Au deuxième étage. La totalité de l'étage composé d'un séjour, quatre chambres, greniers en sous-pente.

\*n°7 : Au troisième étage. La totalité de l'étage composé des combles.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

**Adresse mail de l'étude : leandri-bronzini-decaraffa@notaires.fr**

Pour avis

Maître Thomas LEANDRI

Etude de Maîtres  
T. LEANDRI  
C. BRONZINI de CARAFFA  
Notaires Associés  
1 rue Luigi Giafferi  
Place Saint-Nicolas - 20200 BASTIA